

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7285480201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7285480201>

Cette annonce a été mise en ligne le **19 mars 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **94 - VAL DE MARNE**

DYTO

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros

Siège social : 22, quai de Champagne

94170 LE PERREUX-SUR-MARNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE PERREUX-SUR-MARNE le 17/02/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : DYTO

Siège social : 22, quai de Champagne, 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE

Objet social : La gestion, l'administration, la rénovation, la mise en valeur et l'exploitation par voie de location ou autrement de tous terrains, immeubles ou fractions d'immeubles dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'apport en nature, d'échange ou toutes autres opérations ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Emmanuelle RAULT et Monsieur Emmanuel PERREAU, demeurant ensemble 22 quai de Champagne 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis

dans tous les cas – agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CRÉTEIL. Pour avis. La Gérance.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

